



SAINT GERVAIS

Site classé
du Mont-Blanc

SAMEDI 20 JUIN 2015

RÉHABILITATION DU COL DU MONT LACHAT

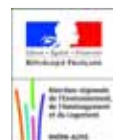
Démolition de l'ancienne soufflerie militaire et renaturation du site

**Une action environnementale
exemplaire à 2000 m d'altitude**



PRE
P
E
D
S
O
D

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS
50 avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais les bains - France
T +33 (0)4 50 47 75 66 - F +33 (0)4 50 47 75 73
www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com





« Cette opération est emblématique d'un partenariat réussi au service d'un site d'exception »

Georges-François LECLERC, Préfet de Haute-Savoie

La soufflerie militaire du Mont Lachat, inaugurée en 1938, est implantée au cœur du plus vaste site classé de France : le Mont Blanc. Ce site englobe des paysages admirables de qualité et de conservation ; il donne à voir des panoramas d'exception. Cela nous oblige ensemble, État et collectivités, à un devoir d'exemplarité dans sa gestion : contrôle de la fréquentation, développement de projets de haute qualité bien intégrés aux lieux, mais aussi résorption des points noirs.

Posée sur le col du Mont Lachat, trait d'union entre les estives et des pentes plus minérales qui annoncent la haute montagne, la soufflerie militaire est visible de toutes parts et singulièrement depuis le tramway du Mont-Blanc. Son démantèlement permettra de redonner aux lieux leur caractère naturel et leur fonction de belvédère sur le massif du Mont-Blanc, la haute vallée de l'Arve, les chaînes de Fiz et des Aravis.

Je souhaite remercier Monsieur le maire de Saint-Gervais-les-Bains, pour avoir porté cette opération de démantèlement, ainsi que tous les acteurs et financeurs de ce projet. L'État soutient ce beau projet depuis son démarrage : il a confirmé que les caractéristiques architecturales de la soufflerie n'imposaient pas la conservation du bâtiment ; il a participé au choix du maître d'œuvre et des modalités de renaturation des lieux.

Cette opération est emblématique d'un partenariat réussi au service d'un site d'exception. Je souhaite que les acteurs du site du Mont Blanc, mais également des 40 autres sites classés de la Haute-Savoie, puissent s'en inspirer.



« Ce chantier absolument unique en Europe est un véritable investissement sur l'avenir »

Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Voici donc une page de l'histoire de la Haute-Savoie qui se tourne. Qu'elle n'empêche pas la mémoire de ce que fut notre richesse industrielle de demeurer cependant, car elle perpétue une vision de la recherche et l'emploi parfois surprenants d'une partie de la géographie fondamentale : l'altitude.

Au col du Mont Lachat, à plus de 2000 mètres, la commune de Saint-Gervais en rendant la nature à elle-même, s'enrichit donc d'un patrimoine exceptionnel. Tout a été fait à l'occasion de cette démolition pour mettre en valeur les ressources de ce domaine que la présence du bâtiment empêchait. Ce chantier de réhabilitation, absolument unique en Europe, d'un espace en supprimant une soufflerie et la gare supérieure d'un téléphérique, est un véritable investissement sur l'avenir, un gain significatif pour ce haut lieu touristique et un travail important pour le confort des nombreux randonneurs qui transitent dans cette zone.

En contribuant financièrement à hauteur de 80% du coût des travaux, le Conseil départemental confirme son rôle d'aménageur touristique de premier plan. Avec le sentier des Rognes récemment reconfiguré pour accéder à la route du Mont Blanc, la collectivité départementale, par ailleurs partenaire des deux refuges de Tête Rousse et du Goûter, continue son engagement en participant à la modernisation de la ligne du TMB jusqu'au Nid d'Aigle. C'est ainsi toute la partie nord-ouest du Mont-Blanc qui retrouve une nouvelle jeunesse.



« Transmettre un patrimoine aussi riche et diversifié que celui que nous avons reçu »

Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais et Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc

Depuis 2004, la politique environnementale de Saint-Gervais se veut exemplaire et novatrice. Elle se concrétise notamment dans les nombreuses actions menées autour de « La Montagne à l'Etat Pur »

Aujourd'hui, à 2000 mètres d'altitude sur le site du Col du Mont-Lachat, au cœur du site classé du Mont-blanc, nous célébrons le lancement d'un chantier exceptionnel qui rendra sa splendeur à la Voie Royale d'ascension du Mont-Blanc.

La participation active des associations de protection de l'environnement, du département, de la région, des services de l'Etat, des entreprises d'ingénierie et du BTP à la gouvernance de ce chantier hors du commun a permis d'aboutir à un consensus général autour du projet piloté par la commune de Saint-Gervais. Sur le terrain, l'utilisation du Tramway du Mont-Blanc pour le transport des engins, des hommes et l'évacuation des déchets limite fortement l'impact et les nuisances des travaux sur l'écosystème du massif.

Effacer les stigmates de ces constructions militaires, réhabiliter ce site naturel sensible afin de transmettre aux générations futures un patrimoine aussi riche et diversifié que celui que nous avons reçu, permettre à la biodiversité de se réappropriier les territoires de montagne que nous avons trop souvent maltraités par le passé est l'objectif que nous nous sommes fixés. En restituant le Col du Mont-Lachat aux précieuses faune et flore du site classé du Mont-Blanc, nous sommes fidèles à cette ambition.

Un site et une histoire exceptionnels sur la Voie Royale d'ascension du Mont-Blanc

La soufflerie est implantée à 2017 mètres d'altitude au niveau du Col du Mont-Lachat. Les paysages alentours sont ouverts et marqués par une végétation caractéristique de l'étage subalpin.

A quelques minutes de là, se trouve le sommet du Mont Lachat et son panorama à couper le souffle. De l'autre côté du col, la pente se fait plus raide et on accède à l'étage alpin avant d'atteindre l'étage nival, celui des neiges éternelles et qui va jusqu'au sommet du Mont Blanc, à 4810 mètres d'altitude.

La soufflerie militaire du Mont-Lachat a été construite à partir de 1937 et inaugurée le 20 novembre 1938, sur un terrain communal, par la Société Nationale de Construction de Moteurs d'Aviation (SNECMA) dans le but de tester en altitude et dans des conditions de froid, les moteurs à explosion. En 1940, le centre d'essais est occupé par l'établissement de recherches aéronautiques de Toulouse sur demande du Secrétaire d'Etat à l'Aviation.

Quinze ans plus tard un bail est passé entre la commune et l'Etat. En 1957, le site est investi par l'autorité militaire pour créer un laboratoire d'essais des moteurs d'avion. Un téléphérique est alors construit entre le lieu-dit « les gens » sur la commune des Houches. Pour conforter le dispositif d'accès au site, une piste pour les jeeps et une plateforme pour hélicoptères sont aménagées.

Le centre d'essais est désaffecté le 1^{er} septembre 1969 et le bail entre l'état et la commune est rompu en 1970. Les bâtiments construits après 1957 sont ensuite vendus à la commune en 1975 et les autres deviennent propriété communale au terme du bail contracté avec la SNCM.

Depuis la soufflerie n'avait plus connu de nouveaux usages.

Tramway du Mont-Blanc

Le Tramway du Mont Blanc vous permet d'accéder à un extraordinaire panorama à 2380 m d'altitude. Plus haut train de France, Il vous amène à de nombreux point de départ de randonnées et vous ouvre les portes de la haute montagne. Pour une balade en famille ou pour une course en montagne, vous avez toutes les raisons d'emprunter ce train à crémaillère mythique. La contemplation du panorama vous laisse un souvenir inoubliable. Mais ce n'est pas la seule raison pour emprunter ce train à crémaillère, car c'est tout au long du parcours qu'il vous dévoile toute la diversité et la variété des paysages de nos montagnes. À l'arrivée du tramway, le refuge du Nid d'Aigle vous accueille tout au long de l'été. Plus qu'une simple excursion, une véritable exploration!

« Une action qui s'inscrit parfaitement dans le respect des objectifs environnementaux de la Compagnie du Mont-Blanc »



Mathieu DECHAVANNE, Président Directeur Général Compagnie du Mont-Blanc

L'environnement est un des enjeux majeurs de la Compagnie du Mont-Blanc depuis plusieurs années déjà.

C'est une démarche primordiale pour notre entreprise, qui fait l'objet d'une attention toute particulière de nos équipes tant dans nos investissements futurs que dans notre travail au quotidien, en lien étroit avec les services de l'état et les collectivités locales.

Dans cette optique nous avons créé un observatoire de l'environnement et du paysage depuis juin 2014, qui étudie, observe et suit tous les projets d'investissements de la Compagnie avec leurs territoires et leurs enjeux.

A noter également des actions très concrètes sur le terrain, comme le démontage des pylônes en béton de la ligne de l'ancienne télécabine de Planpraz, ou l'évacuation de l'ancien câble du téléphérique de l'aiguille du Midi...

C'est donc tout naturellement que la Compagnie du Mont-Blanc a décidé de soutenir le projet de démantèlement de soufflerie du Mont Lachat et la réhabilitation du site, en mobilisant l'ensemble de ses équipes et de ses trains pour participer aux travaux de démontage, transporter les entreprises sur le chantier, évacuer les matériaux retirés du site, dont certains éléments pollués avec un protocole particulier.

Un engagement valorisé à hauteur de 200.000 euros, une action qui s'inscrit parfaitement dans le respect des objectifs environnementaux de la Compagnie du Mont-Blanc !

Un chantier unique en Europe à 2000 mètres d'altitude

Un défi technique et humain relevé par les entreprises du BTP



Installée au col du Mont-Lachat sur la partie Est du massif du Prarion à 2017m d'altitude, l'ancienne soufflerie militaire est située au sein du site classé du massif du Mont-Blanc (dont le classement date de 1951). A ce titre sa démolition fait l'objet d'une demande d'autorisation relevant de la compétence du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie accordée en date du 28 mars 2014. Le permis de démolir a ensuite été délivré le 25 avril 2014. Si l'autorisation de travaux en site classé est sans limite de durée, la durée de validité du permis de démolir est de deux ans.

Par ailleurs, toute destruction d'espèce protégée est soumise à autorisation. Le maître d'ouvrage a missionné l'association Asters pour établir un pré-diagnostic qui a pu conclure en l'absence de telles espèces.

Le chantier de démolition est conduit sur un site à la topographie accidentée et traversé par des randonneurs, à une telle altitude, il représente un véritable défi technique et humain. L'entreprise de BTP Benedetti Guelpa et ses sous-traitants réaliseront les travaux de déconstruction du bâtiment en prenant toutes les précautions pour limiter les nuisances sur l'environnement et n'engendrer aucun risque pour les personnes. Un périmètre d'intervention sera sécurisé afin qu'aucun matériau ne puisse glisser sur les pentes. Grâce à l'expertise du bureau d'études indépendant d'ingénierie Ingeos, un processus stricte a été établi pour le traitement de l'amiante (certification AFNOR) et l'évacuation des matériaux contenant du plomb. Une fois les phases de déconstruction et dépollution achevées, les entreprises procéderont au remodelage et à la renaturation du site en étroite collaboration avec le bureau d'études ABIES et les ingénieurs de la société JAM.

Afin de limiter les nuisances des moteurs de chantier sur l'écosystème du massif, le transport est opéré depuis Le Fayet pour les engins et le matériel et à partir du col de Voza pour les déchets et le personnel, par le Tramway du Mont-Blanc exploité par la Compagnie du Mont-Blanc.

BENEDETTI GUELPA

Ingeos
Ingénierie | Environnement | Con

ABIES Bureau d'études

JAM
INGENIERIE



Renaturation d'un espace naturel sensible

Réensemencer avec des plantes indigènes



Arnica montana



Canula vulgaris



Vaccinium vitis-idaea



Gentiana purpurea

La commune de Saint-Gervais, accompagnée de l'association Asters, a procédé à un pré-diagnostic afin d'évaluer la présence d'espèces floristiques et faunistiques (invertébrés) protégées sur et autour du site. Les résultats montrent l'absence d'espèces protégées. Toutefois, il incombe de déterminer une aire de chantier qui soit la plus limitée possible afin de restreindre les nuisances occasionnées.

D'autre part, l'étude des caractéristiques du substrat et des espèces a permis de définir le type de renaturation du site (composition du sol, profondeur du substrat et nature des espèces à réensemencer). L'étude préalable à la démolition comprend l'étude élargie du site d'intervention dans le but d'évaluer les capacités de récupération de terre végétale sur place. De son côté, le maître d'ouvrage s'inscrit dans le programme expérimental INTEREG SEMENCES conduit par la Société d'Economie Alpestre. Il s'agit de procéder à la récolte de semences sur place pour permettre, au terme de la remise en forme de la topographie, de réensemencer le sol avec des plantes indigènes.

Enfin, même si le site n'est pas directement concerné par des zones de protection naturelles particulières, la prochaine valorisation du site en Espace Naturel Sensible s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et répond à trois objectifs : l'acquisition d'une meilleure connaissance du patrimoine naturel de la Haute-Savoie, la préservation des espaces naturels et la sensibilisation.

Gouvernance participative

Un projet soutenu et enrichi par les associations de protection de l'environnement

Asters

Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie, Asters a une mission d'intérêt général sur la connaissance, la protection, l'acquisition et la gestion des espaces naturels et des espèces ainsi que sur l'information et la sensibilisation du public.

SEA de la Haute-Savoie

La Société d'Economie Alpestre apporte sa contribution à la gestion des alpages du département de Haute-Savoie, au maintien d'une activité agropastorale dynamique, à la conservation de la qualité des paysages et de l'environnement, au maintien d'une culture montagnarde vivante. Parmi ses activités, la SEA anime le programme «semences du Mont Blanc» pour la restauration des espaces naturels d'altitude avec des graines locales.

Mountain Wilderness

Ouverte à tous les amoureux de la montagne, indépendante des pressions financières, cette association nationale défend une approche globale dans laquelle «préservation du milieu naturel», «équité sociale» et «amélioration de l'économie» constituent le même défi. Mountain Wilderness est à l'initiative de la campagne Installations obsolètes qui vise à sensibiliser et agir face à la problématique des aménagements abandonnés en montagne.

proMONT-BLANC

proMONT-BLANC est une association qui regroupe plus de 20 organisations environnementales d'Italie, de Suisse et de France. Elle a pour but de promouvoir la protection et le développement durable du massif du Mont-Blanc sur ses 3 versants. Elle vise à permettre au massif de devenir une zone pilote pour les Alpes en s'appuyant sur la Convention Alpine.

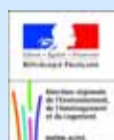


Plan de Financement

Sur un budget d'environ 1.000.000€ que représentent la destruction des bâtiments de l'ancienne soufflerie militaire et la renaturation du site, le Conseil départemental de la Haute-Savoie apporte 520.000€. Grâce à l'organisation annuelle du Pandathlon à Saint-Gervais, le WWF France a quant à lui levé 120.000€ pour participer à l'effacement de cette friche industrielle. L'Etat à travers la DREAL, participe à hauteur de 15.000€ aux études qui ont permis à cette opération de se revendiquer exemplaire (2600€ pour l'établissement du cahier des charges par le CAUE, 10.290€ de pré-diagnostic GEOTES et 864€ d'annonce de marché public).

Les travaux (hors transport), réalisés par l'entreprise Benedetti Guelpa et ses sous-traitants, représentent une charge de 780.000€, auxquels viennent s'ajouter 2640€ pour la réalisation des plans 3D du bâtiment par la société ARPENTAGE et 4590€ pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantier de bâtiment (obligatoire depuis 1995) confiée à SPS VERITAS.

Les dépenses liées à l'utilisation du TMB pour le transport du personnel, du matériel et des matériaux sont pris en charge par la Compagnie du Mont-Blanc jusqu'à 200.000€. La part communale correspond au préfinancement de la TVA qui sera remboursée en 2016 dans le cadre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), soit une opération qui n'engage pas les finances des Saint-gervolains.



Planning des travaux

Mai

Installation
Balisage du site
Acheminement du matériel

Juin

Désamiantage
Déplombage
Curage

Juillet

Déconstruction
Broyage et mise en forme provisoire
Évacuation des déchets

Août

Septembre

Terrassement
Remodelage
Réensemencement
Renaturation

Octobre

Comité de pilotage

Michel DELPUECH

Préfet de la Région Rhône Alpes

Jean-Jack QUEYRANNE

Président du Conseil Régional

Georges-François LECLERC

Préfet de la Haute-Savoie

Christian MONTEIL

Président du Conseil Départemental de la Haute-savoie

Jean-Marc PEILLEX

Maire
et Conseiller départemental du canton du Mont-Blanc

Alain CHABROLLE

Vice-Président du Conseil Régional délégué à la Santé et l'Environnement

Claude COMET

Conseillère Régionale déléguée au Tourisme et à la Montagne

Edouard SIMONIAN

Conseiller Régional délégué aux Parcs Naturels Régionaux

Caroline PROSPERO

Responsable de l'équipe Alpes, Service Aménagement Paysages Infrastructures, Direction Régionale de l'Équipement Rhône-Alpes (D.R.E.A.L)

Juliette BLIGNY

Inspectrice des Sites, Service Aménagement Paysages Infrastructures, Direction Régionale de l'Équipement Rhône-Alpes (D.R.E.A.L)

Francis BIANCHI

Sous-Préfet de Bonneville

Humbert DE RIVAZ

Architecte des Bâtiments de France (A.B.F), Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (S.T.A.P) 74

Thierry ALEXANDRE

Directeur de la Direction Départementale du Territoire (D.D.T) 74

Philippe LEGRET

Chef du Service Aménagement et Risques, Direction Départementale du Territoire (D.D.T) 74

Isabelle FORTUIT

Adjointe au Chef de Service Aménagement et Risques, Direction Départementale du Territoire (D.D.T) 74

Mathieu DECHAVANNE

Président Directeur Général de la Compagnie du Mont-Blanc

Isabelle AUTISSIER

Présidente WWF

Jean-Christophe POUPET

Représentant du bureau Alpes WWF

Barbara EHRINGHAUS

Présidente de proMONTBLANC

Vincent NEIRINCK

Co-directeur chargé de mission, Mountain Wilderness

Eric LASSERRE

Délégué pour la région du Mont-Blanc, Mountain Wilderness

Christian SCHWOEHRER

Association ASTERS

Directeur du Conservatoire d'espaces naturels en Haute-Savoie

Stephan Degeorge

Conseiller Architecture & Patrimoine au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie

« Marcher ! Aimer ! Respirer ! S'engager ! »

Isabelle AUTISSIER, Présidente WWF France



La 1ère organisation de protection de l'environnement qui organise une manifestation sportive ? Logique ! La pratique d'un sport de nature, c'est un dépassement de soi, une prise de conscience de son environnement, une passion... comme la sauvegarde de notre planète ! Et depuis 2013, c'est à Saint-Gervais que le WWF-France a choisi d'installer son défi éco-sportif. L'emplacement de cette commune au pied du Mont-Blanc ainsi que son implication dans le développement durable en font un endroit idéal pour nos Pandathlètes !

Cette marche sportive, qui existe depuis 2010, a pour enjeu de collecter des fonds pour la concrétisation d'un projet à vocation écologique, comme par exemple ici, la renaturation du Mont-Lachat qui s'inscrit dans une vaste réflexion visant à faire du massif du Mont-Blanc un espace mieux préservé. Au-delà de la phase de démolition initiale, le WWF apporte plus particulièrement son soutien technique et financier au volet de renaturation et de revégétalisation du site. Il contribuera aussi à la valorisation de plus de cent hectares en Espace Naturel Sensible autour du Col du Mont Lachat, en conformité avec son objectif d'une protection de l'ensemble des milieux naturels du versant saint-gervolain du Mont-Blanc.

Se mobiliser aux côtés du WWF, c'est indispensable pour nous permettre de marcher chaque jour vers une planète toujours plus vivante !

Pandathlon WWF France

Un modèle français d'évènement éco-conçu et responsable

Comme toute activité humaine, le sport a un impact sur notre environnement. A travers le Pandathlon, le WWF France a souhaité encourager à une pratique responsable du sport en démontrant que l'on peut organiser un évènement sportif avec un impact minimum.

Depuis 2010, le Pandathlon s'est imposé en France comme un modèle en matière d'écoconception d'évènement reconnu par le Ministère des Sports et le CNOSF. Il s'appuie sur une évaluation de l'écoconception en matière de préservation des milieux, des déchets, d'alimentation, de communication, d'infrastructures, de transport, d'hébergement et de sensibilisation. Se basant sur 98 critères, l'évènement a le souci permanent de minimiser son impact environnemental.

Le Pandathlon se tiendra les 26, 27 et 28 juin 2015 à Saint-Gervais en Haute-Savoie. Station thermale reconnue, elle dispose d'un emplacement géographique exceptionnel au pied du Mont-Blanc et revêt de nombreux atouts propices à la détente et à la découverte de la nature. En plus de relever le challenge sportif d'une randonnée de 18km et 1500 mètres de dénivelé, les équipes participent à la collecte de fonds qui alimente le plan de financement du chantier de réhabilitation du site du col du Mont Lachat. Après tous ces efforts, les participants pourront profiter des différentes activités bien-être proposées sur le territoire. Différents temps forts et animations viendront rythmer ces deux jours dans une ambiance festive et conviviale.

La Montagne à l'état pur

Depuis plus de 13 ans, Saint-Gervais s'engage pour la protection de l'environnement

Saint-Gervais n'a pas pris le train du développement durable en marche par opportunisme. Consciente de son patrimoine naturel et bâti extraordinaire, la commune s'est engagée dans des actions d'éducation, de prévention et de sauvegarde dès 2003 sous l'impulsion de son maire Jean-Marc Peilleux qui soutient l'idée de tourisme doux et de la préservation du Mont Blanc.

C'est à lui que l'on doit la démarche environnementale active, La Montagne à l'Etat Pur « Pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas ». 13 ans de pédagogie et de sensibilisation sur le terrain ont porté leurs fruits ; Saint-Gervais constate une évolution certaine des mentalités, une promesse encourageante pour la suite. Afin de maîtriser l'accès au Mont Blanc, réduire les impacts de la sur-fréquentation par la mise en place d'actions simples, tout en conjuguant tourisme et liberté, des actions concrètes ont été mises en place : journées de sensibilisation et de nettoyage, équipement en toilettes sèches, enrobés écologiques pour refaire les routes, messages de sensibilisation via des ambassadeurs de renom.

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

50 avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais les bains - France
T +33 (0)4 50 47 75 66 - F +33 (0)4 50 47 75 73
www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

PROGRAMME

SAMEDI 20 JUIN 2015

Dès 8h	Accueil et café à la gare du Tramway du Mont-Blanc de Saint-Gervais
8h30	Départ pour le site du Mont-Lachat par le Tramway du Mont-Blanc
9h20	Arrivée au col du Mont-Lachat
9h45	Cérémonie officielle de lancement du chantier de démolition de la soufflerie
10h50	Premier retour à Saint-Gervais par le Tramway du Mont-Blanc
12h10	Deuxième retour à Saint-Gervais par le Tramway du Mont-Blanc

Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements chauds